N° 17 MARS-AVRIL 1948

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

Le Siège social est ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Il est fermé du 1er au 31 août en raison des vacances.

SIEGE SOCIAL:
6, rue de Louvois, Paris-2e — Tél. : RIC. 65 69

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Adresser les offres d'emplois à Mme dont la présence au Siège est assurée tous les jours de 9 à 11 h, et de 16 à 19 h les mardis et jeudis.

RÉFLEXIONS et SOUVENIRS sur CEMPUIS (VI) (1)

Clio et le B.O.P. 2e série

Le B.O.P. c'est le *Bulletin de l'O.P.* Les nombreuses citations qui en seront faites rendent cette abréviation utile. La 2e série comprend les années de 1886 à 1888. Après les dons de Palabot et de Saulon (9 numéros qui ont donné de précieuses possibilités de recherches) il manquait encore : 8 mois sur 1887 (Nos 5, janvier-avril et 7, septembre-décembre) ; 4 mois sur 1888 (Nos 8, janvier-février et 10, mai-juin). Alexis Giroud avait fait de vaines recherches à Antony et à Beaugency. Il ne restait donc que le recours à la Bibliothèque Nationale, qui n'était pas aisé.

Heureusement, lors de l'Assemblée générale du 25 janvier, M. A. Videau, autrefois surveillant à l'I.D.G.P. et maintenant instituteur à Pierrefitte, m'a aimablement offert d'intervenir, car il fréquente cette bibliothèque pour ses travaux d'archéologie préhistorique et gallo-romaine, et d'histoire locale sur son pays natal girondin. Ce concours compétent et inespéré a été promptement efficace. Dès son premier jour disponible, M. Videau a trouvé le volume de la 2e série (qui porte la cote 8° R 8604, salle des Imprimés) et m'a communiqué le sommaire des introuvables numéros. Répondant à ma demande, il a bien voulu interrompre ses recherches personnelles pour copier intégralement les articles qui m'intéressaient et résumer les autres.

Grâce à lui, les chercheurs futurs ne perdront pas de temps et je puis enfin continuer mon exposé, certain de ne rien omettre d'essentiel dans l'histoire détaillée de l'O.P. Je saisis cette occasion pour lui renouveler les remerciements des lecteurs du *Cempuisien*, dont je me fais l'interprète.

M. Videau a étudié, du point de vue de l'archéologie préhistorique et gallo-romaine, les cantons de Grandvilliers et voisins, notamment Dameraucourt et ses cavernes, où il a conduit ses élèves. Or, ce lieu a fait l'objet de plusieurs visites par les anciens de l'O.P., c'est l'occasion de les rappeler.

Excursions scientifiques

On lit dans le B.O.P., mars 1883 :

« Dameraucourt est un village à 9 km. de Cempuis. Parfois, après les pluies abondantes, un joli ruisseau coule au fond de la vallée qu'il domine. Et nous, au bonheur desquels il ne manque qu'un cours d'eau, nous profitâmes le 4 février d'une éclaircie pour aller le voir.

« Nous voulions, de plus, aller revoir ce qui restait des fouilles faites l'année précédente, sous une roche pittoresque située dans le bois. Nous avons retrouvé là de nombreux ossements d'hommes et d'animaux, que nous avons ajoutés à nos collections en attendant que nous puissions en déterminer l'origine. »

Autres visites 16 mars 1884 et 14 juin 1891, cette dernière sous la conduite de l'instituteur du lieu, qui s'intéressait à la préhistoire.

M. Videau a décrit une « Promenade archéologique dans la Vallée des Evoissons » (2) avec un croquis topographique de la vallée et une coupe de la caverne de Dameraucourt. « Le ruisseau des Evoissons, appelé aussi rivière des Brehaux ou de St-Pierre, prend sa source près d'Elencourt (Oise) et se jette dans la rivière de Poix à Famechon (Somme). Pendant une quinzaine de kilomètres, il coule dans une vallée pittoresque... Sur les deux versants il est bordé de coteaux boisés, parcourus de sentiers encaissés et couverts de voûtes de verdure. Delambre, lors de ses premières visites en 1881, avait dénommé « petit Fontainebleau » le vallon de Dameraucourt où, 3 ans plus tard, il avait le bonheur de découvrir une caverne funéraire et un abri sous roche. »

Voici qui nous renseigne mieux sur le site et son intérêt, qui ne se borne pas à Dameraucourt : « Peu de régions connaissent un tel ensemble de vestiges anciens. Les vallées étroites, les eaux abondantes, les forêts étendues et sans doute giboyeuses réalisaient toutes les conditions recherchées par les premiers hommes. Les Romains y ont laissé aussi de nombreuses traces ».

Il y a encore l'emplacement d'une villa gallo-romaine à Elencourt, un dolmen près d'Eramecourt et une petite enceinte préhistorique. Puis la Motte-Baillon (butte artificielle) le Comble qui possède cinq tumuli en ligne et un atelier de taille de silex, à Frocourt vestige d'un petit camp romain. Ces trois derniers près de Taussacq où nous allions souvent en promenade, attirés par la rivière et ignorant les autres motifs d'intérêt. J'avais vainement cherché à situer Taussacq d'après le *Bottin;* il ne le mentionne pas dans sa table. Avec ces nouveaux renseignements j'ai découvert que c'est un hameau dépendant d'Eramecourt sur la Selle (3).

Je ne doute pas que ces aperçus feront regretter aux anciens de ne pas avoir eu un guide aussi compétent que M. Videau, pour leur faire connaître ces sites, si proches de Cempuis et ignorés ou méconnus pour la plupart. On y trouvera des indications de promenades intéressantes et instructives pour les élèves actuels de l'I.D.G.P. Les lecteurs du *Cempuisien* seraient sans doute heureux d'y trouver par la suite les descriptions et commentaires de M. Videau, dans leur texte complet avec figures et croquis explicatifs.

Une découverte intéressante

L'attention portée à la préhistoire ne devait pas se borner à visiter les découvertes des spécialistes. L'O.P. fit aussi la sienne. Voici ce qu'en dit *L'Education intégrale* (*B.O.P.*, 12e année, mars-avril 1893) :

« Le dimanche 26 février, étant en promenade avec un de leurs professeurs, nos enfants ont fait la découverte d'une importante station préhistorique, appartenant à l'âge de pierre, et à la plus ancienne époque (paléolithique). Parmi les cailloux roulés et les morceaux de silex dont le sol est couvert à cet endroit, ils avaient remarqué des fragments dont la forme leur avait paru indiquer une taille intentionnelle, un travail humain; ils les apportèrent à leur professeur, qui reconnut tout de suite des silex taillés, du type dit *moustérien*. En quelques minutes on eut recueilli une vingtaine d'exemplaires bien caractérisés. A quelque distance, ils rencontrèrent une hache de silex polie, de grande dimension et d'un beau travail.

« Dans une autre visite à la même localité, nous avons récolté un grand nombre de pièces taillées, dites couteaux, racloirs, grattoirs, etc... Cette station constitue un *atelier de taille*, c'est-à-dire un de ces lieux où nos sauvages ancêtres fabriquaient leurs grossiers outils. Ces lieux de travail se reconnaissent à ce que le sol est tout parsemé de débris, de pièces brisées ou manquées, menus éclats sans usage, *noyaux*, restes des blocs de silex dont on a détaché des fragments.

« Nous nous sommes empressés de signaler cette trouvaille archéologique à la Société d'Anthropologie; sans doute des explorateurs viendront faire des recherches et des fouilles sur la localité désignée, mais nous prenons date, pour réserver à nos jeunes observateurs l'honneur de la première découverte. »

Dans le B.O.P. *(L'Education intégrale)*, numéro 3, mai-juin 1893 : « on y revient pour y rencontrer des savants : le Docteur Raymond et M. Capus venant, pour la Société d'Anthropologie, examiner l'atelier préhistorique découvert par nous. Cette fois nombre d'enfants cherchent et apportent les meilleurs échantillons qu'ils ont appris à reconnaître; mais malheureusement on ne trouve guère que des retailles, et aucune pièce de grande valeur. La meilleure est une moitié de hache polie ».

Le rédacteur (probablement Ch. Delon) ne précise pas le lieu de la découverte, qui paraît ne pas avoir eu l'importance escomptée. M. Videau l'ignorait, bien que spécialiste connaissant les gisements classés de la région. Ayant été témoin, je peux préciser qu'il s'agit de la sablière du « Bois des Gallets », dépendance de Prévillers, voisine de la voie ferrée, après la halte de Grez-Gaudechart en direction de Paris. C'était un but fréquent de nos promenades.

Les pierres chantantes

Le B.O.P., janvier-avril 1887, mentionne d'autres recherches de pierres, non plus taillées et polies par les hommes de la préhistoire, mais ayant des qualités musicales, sans autre intervention humaine que le choix :

« Les visiteurs des récentes expositions ont pu y admirer les pierres chantantes exhibées par M. Baudre. Des silex oblongs suspendus par deux cordons près de leurs extrémités, donnent parfois quand on les frappe, un son de cloche d'une grande pureté. M. Baudre a, dit-il, cherché 30 ans pour assembler 37 de ces cailloux donnant une belle gamme chromatique de trois octaves.

« Nos enfants en cherchent aussi dans leurs promenades; ils en ont déjà ramassé 23 parmi lesquelles 8 bonnes ou très bonnes; et quelques doubles pour cadeaux ou échanges.

« Y compris quelques médiocres, conservées provisoirement, nous avons tous les cailloux donnant la gamme chromatique de ré d 4 à ut 5 et nous pouvons nous régaler de ce qui a été appelé assez plaisamment la musique préhistorique. »

Relations avec les parents d'élèves

Ils avaient le service gratuit du B.O.P., qui les tenait au courant de la vie de l'établissement et les renseignait clairement sur les moyens de communication par chemin de fer de Paris à Grandvilliers et de là à Cempuis par la route.

Leurs enfants leur écrivaient régulièrement tous les deux mois et exceptionnellement en cas de nécessité.

Le règlement sur les visites et des avis étaient souvent publiés dans le B.O.P. ou y étaient joints en supplément, pour les avertir des décisions de la Direction.

Le texte du règlement a légèrement varié, suivant le développement de l'O.P..

En 1882 le texte est très court et ne mentionne pas d'heures de visite : « la table est offerte (aux parents) mais ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'ils peuvent être admis à coucher à l'établissement ». Les élèves sont peu nombreux et le régime de l'O.P. est encore presque familial.

En 1884 il était prévu que « dans les cas tout à fait exceptionnels le concierge met à leur disposition un lit au prix de 0 fr. 30. Le concierge fournit des repas :

— Petit déjeuner (soupe ou purée écossaise et pain), 0 fr. 30;

— Repas (viande, légumes, dessert, pain et cidre), 1 franc;

— Une demi-bouteille de vin, 0 fr. 40.

En 1885 le vin est supprimé et le prix des repas réduit à 0 fr. 15 et 0 fr. 75.

Voici le texte de 1888 (qui ne diffère de ceux de 1884 et 1885 que par la suppression du couchage et du petit déjeuner) :

« Les parents ou protecteurs qui ont des enfants élevés à l'O.P. peuvent venir les visiter aux époques de leur choix.

« Ils reçoivent deux fois par an des bons pour billets de demi-place... en adressant une demande 15 jours au moins à l'avance.

« Ceux qui viennent pour la première fois doivent avant tout se présenter au Directeur.

« Ils sont admis à voir leurs enfants tous les jours de semaine de midi à 13 h. 30 et de 15 h. 30 à 16 h. 30; le dimanche de 11 à 12 h. et de 12 h. 30 à 13 h. 30 dans le parloir ou dans la grande allée. Les autres locaux leur sont absolument interdits à moins d'une autorisation expresse du Directeur; ils ne doivent jamais communiquer avec d'autres enfants que les leurs.

« Le prix des aliments qu'on pourra consommer chez le concierge est ainsi fixé :

« Un repas : viande, légumes, dessert, pain et cidre, 0 fr. 75. Ce prix comprend la rémunération du concierge qui ne doit recevoir aucune rétribution supplémentaire, à titre de gratification ou de pourboire.

« Les parents sont invités à ne rien apporter à leurs enfants qui reçoivent tout ce dont ils ont besoin et qui ont à leur disposition les jeux et les livres nécessaires. Il demeure convenu qu'aucun objet ne peut être remis aux enfants sans l'assentiment du Directeur ou de son suppléant. »

Ce règlement paraît sévère, en ce qui concerne les heures de visite, pour des parents qui venaient de la région parisienne. Il tendait à prévenir les abus et à éviter les visites individuelles en dehors des jours fériés. En réalité elles avaient généralement lieu à l'occasion des grandes fêtes traditionnelles de la belle saison (Pâques, Pentecôte, 14 Juillet, 15 Août) et le régime était pratiquement beaucoup plus libéral.

Les Avis de la Direction aux parents ont tous le sens de celui du B.O.P. de septembre-décembre 1886, qui est typique :

« Il y a encore plusieurs parents qui méconnaissent sciemment les prescriptions du règlement, en apportant en cachette à leurs enfants, de l'argent, des images absurdes, qui, pendant leur entrevue, les bourrent de friandises et, qui pis est, les démoralisent en leur recommandant de ne rien nous dire... Nous sommes désolés qu'on vienne ainsi défaire des éducations auxquelles nous apportons tant de soins.

« A chaque instant des parents nous demandent s'ils peuvent apporter ou envoyer à leurs enfants tels ou tels objets, et notamment des poupées aux petites filles. Réponse générale : ne vous mettez pas en frais inutiles, envoyez le moins possible (rien du tout serait encore mieux)...

« Qu'on cesse donc de nous demander des enfants en vacances, c'est refusé d'avance. »

En lisant le B.O.P. on constate que ces dernières demandes ont toujours obsédé P. Robin. Il a longtemps ajourné la décision, puis l'a subordonnée à l'obtention du certificat d'études (Janvier 1885) enfin opposé ce refus formel.

C'était un doctrinaire qui jugeait du point de vue de l'intérêt bien compris des enfants et de l'égalité qui devait être la règle à l'O.P. Il avait souvent lieu de se plaindre de l'incompréhension des parents. Cette question des vacances dans la famille est très délicate. Les conséquences d'une solution positive peuvent être bonnes ou très mauvaises pour les enfants pris individuellement; elle crée une inégalité du point de vue de la collectivité. P. Robin avait de solides raisons pour la résoudre par la négative. Elle est maintenant résolue à l'I.D.G.P. par l'affirmative, avec d'autres bonnes raisons et le louable souci de compensations pour les malchanceux, comme correctif de l'inégalité.

Si on considère principalement l'O.P. comme un établissement charitable, il est logique de tenir pour bonne toute solution acceptable qui en diminue les charges, serait-ce temporairement, et crée des disponibilités pour un autre emploi; les parents auraient même le devoir moral d'en retirer leurs enfants quand leur situation améliorée le permettrait.

Mais si on le considère comme un centre éducatif visant à être un modèle, on est conduit à éliminer tout ce qui peut nuire à la réalisation de cet objectif. C'était le point de vue de P. Robin.

Création de l'Amicale

Son acte de naissance a paru dans le B.O.P., mai-août 1887 et rappelé dans l'article : « Que sont-ils devenus ? » dans notre *Cempuisien* n° 109 (mars-avril 1939).

« D'une quarantaine d'élèves au début le chiffre a été successivement élevé jusqu'à 150, qui constitue actuellement le maximum possible avec les bâtiments existants; d'un simple refuge pour les orphelins, lesquels ne recevaient guère que des rudiments d'instruction primaire, l'O.P. est devenu un *Etablissement d'expérimentation éducationnelle et d'enseignement intégral*, auquel un grand nombre de pédagogues de divers pays ont bien voulu s'intéresser et dont les premiers résultats ont reçu les plus flatteuses distinctions dans les Expositions nationales et internationales.

« Le placement des rares élèves sortis de

l'O.P. jusqu'à présent a été relativement facile, et chacun se tire honorablement des difficultés de la vie; mais le nombre des sortants devant être désormais plus considérable tous les ans, nous nous sommes préoccupés de réunir les anciens élèves en société fraternelle de solidarisation afin, qu'avec l'aide de tous ceux qui se sont intéressés d'une façon quelconque au succès de l'O.P., nous puissions *suivre et protéger encore nos enfants* lorsque, ayant atteint la limite d'âge, ils devront nous quitter pour prendre place dans la Société.

« Notre idée a reçu le plus chaud accueil de la part des anciens élèves et de tous ceux qui se sont intéressés à eux, désormais la Société Amicale des anciens élèves de l'O.P. existe..., notre Bulletin (B.O.P.) sera pour ainsi dire leur journal officiel. »

C'est moi qui ai souligné les mots précédents, qui marquent le caractère tutélaire de l'intervention de P. Robin dans la création de l'Amicale. Il faut considérer qu'en 1887 les plus âgés des anciens élèves étaient nés vers 1870 et avaient donc moins de 20 ans. Ceux qui survivent sont maintenant octogénaires ou presque.

Le 6 mars 1887 une réunion préparatoire est tenue à l'hôtel où P. Robin est descendu à Paris. Elle compte 10 assistants dont Palabot, Saulon et Alice Hallot sont seuls survivants et Emile Robin (que ceux de ma génération n'ont pas connu, car il est décédé jeune, pendant son service militaire dans la marine) :

« Après plusieurs conseils et diverses explications du Directeur, l'objet de la Société est ainsi défini : conservation des bonnes relations et aide en toutes circonstances. » Puis on procède à l'élection d'un bureau composé d'un président, d'un secrétaire (Saulon), d'une trésorière (Alice Hallot), absente de la réunion. « L'assemblée décide que les réunions seront mensuelles... une réunion générale se fera tous les ans et aura lieu à Cempuis le dimanche et le lundi de la Pentecôte ». La visite annuelle de l'Amicale à l'I.D.G.P. continue donc une tradition remontant à sa fondation.

Les statuts sont publiés dans le B.O.P., septembre 1887, et comportent quelques modifications aux décisions initiales : les réunions ordinaires ont lieu une fois par quinzaine; les assemblées générales ont lieu deux fois par an, l'une à Paris, l'autre à Cempuis; « le conseil d'administration est composé de 5 membres nommés pour 3 mois ».

Le B.O.P. de mai-août 1887 mentionne encore que « quelques élèves de la fondation et qui ont connu M. Prevost ont demandé à faire partie de la Société naissante à titre de membres actifs. De ce nombre sont les frères Bourgoin, aujourd'hui de jeunes hommes de 23 et 25 ans, qui ont profité de quelques jours de vacances pour revenir à l'O.P. ». Suit une lettre de Rémy Bourgoin, parue dans l'article : « Que sont-ils devenus ? ». Voir notre *Cempuisien*, n° 111 (juillet-août 1939).

A ce propos, je dois rectifier une erreur que Saulon m'avait signalée en m'apportant ce numéro, mai-août 1887, du B.O.P. J'avais attribué aux frères Bourgoin l'initiative de la création de l'Amicale (4). C'était d'après un article de Jules Bourgoin : « Il semble bien que nous avons été, mon regretté frère et moi, au moins les « parrains » sinon les « pères » (de l'Amicale) et que nous l'avons, les premiers, mise sur ses assises » (5).

En réalité, les frères Bourgoin, élèves de la Colonie agricole de J.-G. Prevost, ont été fidèles à l'Orphelinat agricole de 1875-80 et à l'O.P. après 1880. Ils ont été des précurseurs de l'Amicale, dont le créateur a été incontestablement P. Robin.

Voyons maintenant comment le B.O.P. a tenu son rôle de « journal officiel de l'Amicale », suivant l'expression de P. Robin.

Le B.O.P. de mai-juin 1888 signale, parmi les fêtes de 1887, une première visite de l'Amicale à Cempuis faite le 30 mai.

Une deuxième visite faite les 20 et 21 mai 1888 « par une vingtaine d'élèves récemment formés en Société amicale » fait l'objet d'un compte rendu dans le B.O.P., novembre-décembre 1888, intitulé « Réjouissance familiale » :

« Le dimanche à 10 h. 30, réception des anciens à la gare de Grandvilliers par les 150 élèves actuels; la reconnaissance s'est faite avec une effusion toute fraternelle.

« Les anciens utilisant l'instruction musicale reçue à l'O.P. avaient organisé une fanfare; ils se sont groupés avec leurs jeunes camarades, et tous ensemble ont triomphalement traversé Grandvilliers avec les airs les plus entraînants de leur répertoire échangé.

« A midi, le dîner a été servi en plein air dans la grande allée du bois; il a été suivi d'une promenade dans les communes environnantes où des fêtes et jeux ont été offerts aux habitants par les deux fanfares et les divers groupes de chanteurs et de gymnastes.

« Le soir, après avoir donné satisfaction aux estomacs excités par cette bienfaisante promenade, concert-spectacle durant lequel les visiteurs ont pu admirer le développement donné à cette partie récréative de l'existence scolaire : riche répertoire, beaux décors de salon, de forêt, de jardin, de ville, variété de costumes, etc...

« Les camarades visiteurs ont largement contribué à l'exécution du programme par leur fanfare, par des chansons et de très gais monologues; ils ont su mériter non seulement les applaudissements de tous pour leur exécution mais encore nos félicitations pour le bon choix de leurs morceaux.

« On s'est séparé à regret à 23 heures après s'être donné de nouvelles marques de tendresse fraternelle.

« Les jeunes filles, d'ailleurs en petit nombre, avaient trouvé place dans les dortoirs qu'elles avaient habités jadis, mais les jeunes gens durent montrer, faute de place au dortoir de leurs jeunes camarades, qu'ils avaient conservé la bonne habitude du campement militaire si souvent pratiqué dans leurs anciennes promenades et excursions scolaires; c'est sur la bonne paille de l'une

des granges de la ferme qu'ils se reposèrent des bienfaisantes fatigues de la journée.

« Dans la journée du 21, visite des ateliers et des diverses parties de la propriété, constatation des améliorations et innovations, repas en plein air au milieu de la verdure, séance récréative, jeux et danses dans le grand herbage; à 16 h., acheminement des visiteurs vers la gare au milieu des regrets réciproques des anciens et nouveaux élèves. »

Plus tard une note dans *L'Education intégrale* (B.O.P.), septembre-octobre 1892 :

« Nous recevons de bonnes nouvelles de nos anciens élèves. La Société amicale qu'ils ont formée se développe peu à peu... Nous les voyons avec plaisir se réunir et s'entr'aider dans la recherche du travail pour ceux qui sortent de l'O.P., ou qui peuvent rencontrer des difficultés à se caser. Les petites fêtes familiales comprenant des excursions dans la campagne nous réjouissent également. Nous sommes heureux de voir se continuer à Paris les bonnes traditions de l'O.P. » Suit le résumé du procès-verbal de la réunion générale du 26 mai (à Paris) avec les noms des 14 participants (dont seul survit Saulon).

Une note de *l'Education intégrale* (B.O.P.), septembre-octobre 1893, sur une visite faite le 27 août par l'Amicale (36 participants) et qui coïncidait avec une « session normale pédagogique » (dont nous parlerons plus tard) :

« Signalons ce fait réjouissant que nos garçons ont conservé le goût des exercices physiques et de la sobriété que nous leur avons donné à l'O.P. La plupart d'entre eux ont trouvé le moyen d'acheter une bicyclette sur leurs économies. Plusieurs s'en sont servi pour venir nous voir, et ont fait gaillardement dans 6 ou 7 heures les 112 kilomètres qui nous séparent de Paris. La musique, bien entendu, a été aussi de la partie. La fanfare des Anciens dirigée par l'un d'eux, nous a montré qu'elle n'oubliait pas les bonnes traditions. Avec leurs chants et leurs instruments, les élèves actuels ont montré qu'ils les maintiennent et les développent ».

---

(1) *Le Cempuisien*, n° 9, 1946 et 11, 12, 14, 15, 1947. Le texte de ces articles était dactylographié, les épreuves ont été revues à partir du n° 11 par Marande, Reisser, Young et l'auteur, qui ne sont pas responsables des erreurs typographiques maintenues à l'impression, malgré leurs corrections.

(2) *Bulletin de la Société d'Etudes Historiques, Géographiques et Scientifiques de la Région Parisienne*, n° 45, 1938, reproduite dans *Le Cempuisien* (sans les croquis), n° 107, décembre 1938.

(3) *Le Cempuisien*, n° 15, 1947, « L'attraction de l'eau ».

(4) *Le Cempuisien*, mai-juin 1947, page 3, col. 3.

(5) *Bulletin trimestriel de l'Amicale*, octobre 1899, page 1, col. 1.

NOTRE FÊTE ANNUELLE

Après avoir attendu vainement, il est regrettable qu'aucun compte rendu de notre fête ne nous soit parvenu. Mais nous reproduisons ici les quelques échos qui nous furent communiqués.

Les vicissitudes de la vie quotidienne ont éloigné de nous bien des camarades. Nombre d'entre eux d'ailleurs se rappellent périodiquement aux bons souvenirs des Cempuisiens groupés dans la capitale. Ils ont soupiré à l'évocation des « fêtes annuelles de Cempuis » auxquelles ils prirent part et, si les dictons se confirmaient toujours, nos oreilles auraient sifflé ce soir là.

Avons-nous parlé d'eux autant qu'à nous ils ont pensé ?...

⁂

C'est la troisième fois, depuis la guerre, que les Cempuisiens se retrouvaient ensemble à l'occasion de leur fête annuelle. En cette belle soirée, que chacun de nous s'accordait à trouver particulièrement réussie, d'autres qui ne peuvent plus rien évoquer avaient également droit à nos pensées.

A propos avez-vous songé à la plaque de marbre qui, dans notre vieille maison, perpétuera leur souvenir; ...avez-vous adressé votre obole au trésorier ou à notre charmante secrétaire ?...

⁂

Signe des temps redevenus meilleurs ?... Quelques jolies toilettes apportaient une joie supplémentaire aux yeux de ceux qui prirent part à cette cordiale réunion.

Pour les « Anciens », d'un accord tacite, la seule obligation dès l'entrée consiste à retrouver la juvénilité et l'insouciance des années plus ou moins lointaines, avec la délicatesse de l'esprit et du cœur de notre enfance cempuisienne. Il est remarquable d'ailleurs qu'à chacune de nos réunions les soucis de la lutte pour la vie s'effacent dès l'abord et que ces qualités se retrouvent instantanément. A côté d'elles, certes, la question vestimentaire est puérile : pour un Cempuisien toute tenue propre et décente est correcte.

Cependant, ce serait bouder une part de son plaisir que de ne pas lui reconnaître l'appoint, fut-il léger, procuré par la vue d'une toilette seyante. Toutes les Cempuisiennes et invitées qui ont pu faire l'effort d'apporter l'éclat d'une jolie robe à cette sympathique réunion ont droit aux remerciements de ceux qui surent apprécier, avec leur tact et leur beauté, à la fois tant de grâce et tant de simplicité.

⁂

Comme les années précédentes la loterie fut un succès. Tant mieux pour notre caisse de secours et merci à tous...

Vraiment il n'est guère possible d'évoquer cette réussite sans songer aux gestes généreux d'Henry Martin, à qui la Société ne

fait jamais appel en vain, et des excellents camarades qui assurèrent la majeure partie des lots. La qualité et le nombre appréciables valaient bien que chance fut tentée.

Mais est-il décent de parler chance ? il semble au contraire que ce soit profaner l'esprit qui commande un geste généreux. Vendeurs, avez-vous remarqué ?... l'acquéreur cempuisien achète d'autant plus de billets qu'il est désintéressé.

En effet, pour beaucoup c'est la possibilité d'obliger discrètement des camarades affligés, malades ou nécessiteux et si le Comité de l'Amicale peut agir et atténuer bien des détresses c'est que la solidarité cempuisienne est un sentiment toujours vivace.

...Emportés par la tradition, ceux qui offriront les billets l'an prochain diront encore : « Le hasard peut faire de vous un gagnant ! » Qu'importe, comme cette année ouvrez largement votre bourse; vous ne voudriez pas qu'une misère cempuisienne soit soulagée sans y avoir contribué. Ch. R.

⁂

Saviez-vous que si vous avez fait un petit effort pour vendre personnellement un ou deux carnets de loterie...

Vous auriez assuré pleinement le succès financier de notre fête !...

Mais vous devez savoir que parmi nous certains camarades se sont dépensés tout particulièrement, tel que :

La tombola : Henry Martin, 38 carnets, Young 30; Marande M. 7; Robert Jacob (M.H.) 6; Le Hénaff 4; Rosne 4; G. Démergès 2; Delpeux 2; G. Géniole 2; Paris 2; H. Tacnet 7; F. Grenot 4; P. Vidal 4; G. Desnoyer 2; Barbier 2; Chaussard 2; Faure 2; Marande R. 2; et un carnet par : Nobelle, Huot, Leplan, Lambrech, Dugué, Derenty.

Pour les cartes : Marande M. 55; Young 49; M. Jacob (M.H.) 44; Sirot 18, Mme Géniole 16; Delpeux 16; Lugi S. 12; Tacnet 10; Martin Henry 10; Barbier 10; P. Vidal 8; Paris 7; Lambrech 7; S. Cacherat, 6; Robette, Chaussard 4; Dugué 3; Mme Kromnemacker 3.

A méditer ! pour ceux qui n'ont rien fait, et qu'ils y pensent à la prochaine occasion, pour assurer un minimum de vente.

Enfin vous devez savoir que votre fête a rapporté environ soixante mille francs à notre Caisse de Secours. Mais ce succès est dû principalement à notre camarade Henry Martin qui, non content d'avoir donné les principaux lots, a vendu un maximum de billets soit près de 1.000 billets à lui seul.

Nous ne devons pas oublier par la même occasion de remercier très vivement tous les donateurs et les camarades qui ont fait une publicité dans notre programme, et enfin, pour finir, nous devons féliciter tout particulièrement notre trésorier Delpeux qui s'est dévoué tout le long de cette soirée, et même après pour assurer les recettes et la distribution des lots.

Pensez à la prochaine fête ou au prochain bal, qui pourrait peut-être avoir lieu avant la fin de l'année, pour en assurer le succès.

S. Y.

COMPTE RENDU des RÉUNIONS du COMITÉ

5 février 1948

La séance du Comité, qui s'est réuni sous la présidence de Marcel Marande, est ouverte à 18 h. 30. Etaient présents : Germaine Géniole, Paulette Vidal, J.-J. Barbier, M. Paris, R. Delpeux, R. Chaussard, Madeleine Matras, Toto Lambrecht, Marthe Rogy, Henriette Tacnet. Excusés : R. Charbrier, S. Young, A. Prioville, M. Vigneron, P. Dugué. Absents : R. Reisser, M. Robette.

Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du Comité du 20 janvier et du compte rendu de la réunion générale du 25 janvier 1948.

Marande nous fait savoir que M. Alessandri, Président du Conseil Général de la Seine, et M. David, Directeur des Services de l'Enseignement de la Seine acceptent notre invitation et seront présent à notre fête de nuit.

En ce qui concerne l'organisation de cette fête et pour permettre des réunions restreintes plus fréquentes que celles du Comité, il sera fait appel à un «Comité de Fête» composé de Marande, Young (plus spécialement chargé de la composition du programme), Chaussard, Delpeux et H. Tacnet.

Marthe Rogy, convoquée à cette séance, nous fait part de son intention d'apporter son concours à notre fête avec les cinquante exécutants de la chorale dont elle fait partie, ainsi que Yvonne Chabrerie, Josette et Raymonde Lebrun. Elle nous fera parvenir, en vue de l'impression du programme, les titres des morceaux que cette chorale pourra nous faire entendre.

Marande signale que les billets de loterie et les cartes d'entrée au bal seront, dès leur impression, remis aux membres du Comité en vue de leur vente rapide.

Marande lit la lettre d'un sociétaire qui, traduisant l'opinion générale d'anciens élèves, demande qu'un certain changement soit apporté à l'Institution, en ce qui concerne l'instruction religieuse. La discussion s'engage et, résumant en termes sensibles et justes la pensée de chacun, Chaussard souligne le caractère de neutralité qui existait naguère à Cempuis et qui était peut-être un des gages de l'entente cempuisienne. Le Comité propose que notre Président, représentant l'Association au sein de la Commission administrative de l'I.G.G.P., y demande l'annulation du décret émis sous le régime de Pétain, en ce qui concerne Cempuis.

P. Vidal rend compte des démarches qu'elle avait été chargée d'entreprendre, en vue d'une aide éventuelle à une jeune camarade dont la situation critique nous avait été signalée.

Le Comité accorde un secours et demande qu'une situation soit activement recherchée pour notre jeune amie. P. Vidal signale

qu'elle pourra peut-être mettre une place de bonne à sa disposition après avoir trouvé une nourrice pour le bébé de cette Cempuisienne.

H. Tacnet transmet une proposition de Daniel Reignier demandant que soient insérés dans *Le Cempuisien* des chœurs ou morceaux de musique que nous avons appris à Cempuis, en vue de permettre aux sociétaires, en l'absence de chorale, de reprendre les morceaux déjà étudiés et de les bien chanter en toutes occasions.

Cette proposition est assez malaisée à réaliser, en raison du coût de la lithographie mais, la musique chiffrée — à condition de trouver le moyen de la faire composer — proposée comme moyen d'expression, pourrait être plus facilement réalisable que la portée. Un camarade accepte de traduire la musique en chiffrée, afin d'en permettre l'insertion au *Cempuisien*.

H. Tacnet demande au Président d'intervenir auprès de M. le Directeur de l'Institution, en vue de savoir s'il lui sera possible, à la Pentecôte, d'héberger les filles et les garçons dans les mêmes conditions que les deux années passées.

En ce qui concerne la pose de la plaque commémorative, H. Tacnet fait connaître le montant déjà perçu — 3.910 fr. — de la souscription ouverte à cet effet.

La séance est levée à 20 h. 45.

La Secrétaire Générale : H. TACNET.

26 mars 1948

Etaient présents : Marande, Prioville, Henriette Tacnet, Germaine Géniole, Paulette Vidal, Barbier, Delpeux, Dugué, Lambrecht, Chabrier, Chaussard.

Excusé : Young.

Absents : Reisser, Robette, Madeleine Matras, Paris, Vigneron.

Cette séance, en plus des questions diverses, était consacrée principalement aux résultats de la fête annuelle ainsi qu'à la remise, par les membres du Comité, des cartes et billets de loterie invendus. Le Président Marande, d'accord avec le trésorier, annonce qu'en première estimation, les comptes n'étant pas arrêtés définitivement, notre bal a été un succès au point de vue financier. Dans le but de faire mieux en 1949, chacun donne son impression sur cette nuit, en commente tous les détails. En particulier, il résulte de la discussion, que l'organisation de la tombola sera à revoir l'an prochain.

Marande révèle que M. Alessandri, Président du Conseil Général de la Seine, qui nous a fait l'honneur d'assister à notre soirée, est disposé à appuyer notre demande pour un crédit important afin que la fanfare de l'Institution soit reconstituée. Nouvelle chaleureusement accueillie.

Young, excusé, suggère par lettre qu'Henry Martin soit nommé membre bienfaiteur de notre Association parce qu'il a contribué pour beaucoup, ces dernières années, au succès de la loterie de la fête annuelle. Une assemblée générale en décidera.

Le Comité sera représenté par Delpeux au mariage prochain des deux sympathiques Cempuisiens, Georges Kaffemane et Eliane Hébert.

On apprend qu'Albert Vieille, ancien parachutiste, a été blessé en Indochine. Sachez, camarades, qu'il a fallu l'amputer, et vous pourrez le voir, maintenant qu'il est sorti de l'hôpital, chez son père, à Champigny, 4, rue Juliette-de-Wils.

On parle ensuite de la délégation qui se rendra à l'Institution à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Gabriel Prévost. Il reste à fixer la date et le moyen de transport.

La fête de la Pentecôte approche aussi. Il va falloir se mettre en relations avec le marbrier de Grandvilliers pour la plaque d'honneur; et demander à M. Contini dans quelles conditions il pourra nourrir et loger ses hôtes pendant ces deux jours.

Jean-Jacques BARBIER.

ECHOS ET NOUVELLES

Nécrologie

M. Dujardin, ancien professeur de menuiserie, a été enterré à Sivry-Courtry, le 28 février dernier. Deux de nos camarades ont rendu un pieux souvenir à notre ancien professeur. Nous les reproduisons *in-extenso* ci-dessous :

« Paris, le 1er mars 1948.

« Mon Cher Ami,

« Peut-être es-tu déjà informé par notre cher Georges Desmergès du décès de M. Dujardin, notre ancien professeur de menuiserie ? On l'a enterré à Sivry-Courtry, en Seine-et-Marne, samedi dernier.

« Je n'ai pu me rendre à ses obsèques car j'étais fortement grippé et je l'ai bien regretté. Peut-être ce brave homme n'a-t-il pas été apprécié par tous les Cempuisiens à sa juste valeur mais pour qui le connaissait mieux, sa fréquentation était agréable et profitable.

« Depuis notre commune sortie de Cempuis, j'ai beaucoup étendu mes connaissances grâce à lui car il n'a cessé de me conseiller chaque fois que je lui ai rendu visite ou que lui-même est venu chez moi.

« Robuste de santé, il a vécu jusqu'à 80 ans avec, malheureusement, une cécité qui a gâché ses 10 dernières années.

« Mme Dujardin l'a soigné et guidé pendant tout ce temps et il était touchant de voir ce couple si uni dans l'adversité.

« Tu serais bien gentil de vouloir, par l'organe du *Cempuisien*, faire part de ce décès à tous nos camarades. Je serais bien surpris qu'aucun d'eux n'ait une pensée émue pour celui que j'ai connu comme un beau et noble vieillard et surtout comme un brave homme.

« Les frères Georges et René Desmergès ne me démentiront pas; Georges, d'ailleurs, fut à son enterrement.

« Au revoir mon cher René. Donne le bonjour pour moi à tous les membres du Bureau en attendant que j'aie le plaisir de les voir. Amitiés à Madame.

« Cordialement à toi.

« Renée CROISET,
35, rue de Verneuil, Paris (7e). »

⁂

« Il y a plus de 40 ans, arrivait à Cempuis un nouveau professeur de menuiserie, M. Dujardin. Ses deux enfants, Elise et Gaston, furent nos camarades de classe et qui, parmi nous « ceux du bois », ne se souvient de leur père un peu bourru, mais bien sincère, intègre et bon. Son idéal était de faire de ses élèves des hommes capables de gagner leur vie et de se situer parmi les bons ouvriers dans leur partie.

« Ce vieil ami est décédé voici 15 jours à l'âge de 80 ans, à Sivry-Courtry (S.-et-M.), chez sa fille. Je crois être l'interprète de tous ses anciens élèves et de notre société pour adresser à Mme Dujardin, à ses enfants et petits-enfants nos condoléances, sincères et attristées, et à la mémoire de notre vieux professeur et ami nos plus affectueux souvenirs. R. G. DESMERGÈS. »

⁂

Nous apprenons la mort de Mme Martin (Désiré Marcelle), décédée en février, à l'âge de 54 ans. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

⁂

Gravet Ernest est décédé. Cet homme, qui était entré à l'Institution il y a plus de 50 ans comme ouvrier à l'entretien : menuiserie et même, soudures aux instruments de musique, a été conduit à sa dernière demeure le samedi 24 avril. Une délégation du Comité de l'Association qui avait, le matin même, assisté au caveau de G. Prévost, à la cérémonie anniversaire a, l'après-midi, en compagnie du Directeur de l'Institution, plusieurs membres du personnel et quelques élèves, rendu un dernier devoir à celui que l'on appelait « le père Gravet ».

Nous présentons à sa veuve, les condoléances les plus émues de tous les anciens élèves de l'Institution.

⁂

Nous apprenons le décès de M. Matras Georges, père de nos camarades, décédé le 22 avril dans sa 78e année. En cette pénible circonstance nous présentons à ses enfants nos sincères condoléances.

Naissance

La petite Jeannine Paris, fille de notre ex-trésorier et de Madame, nous fait part de la naissance de sa petite sœur Dominique (15 avril).

Nous présentons nos félicitations à nos amis et souhaitons une bonne santé à la maman et à la petite dernière.

Mariage

En ce mois d'avril, les tourtereaux font leur nid... et nous sommes heureux de vous annoncer le mariage de nos camarades Eliane Hébert et Georges Kaffemane (10 avril 1948), tous deux Cempuisiens.

⁂

Notre camarade Georgette Fels nous fait part de son mariage avec Edouard Aranda (27 mars 1948).

Nos sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur à tous ces jeunes époux.

NOUVEAUX SOCIETAIRES

Membres actifs

Mme Dautremont (Geneviève Chiquet), 16, boulevard Soult, Paris (12e).

Mlle Hervé Andrée, à Lortal, Manaurie par Le Bugue (Dordogne).

M. Robert De Estève, Foyer des Apprentis Horticoles, 74, avenue des Etats-Unis à Versailles (Seine-et-Oise).

M. René d'Hervé, à Mortemart, Mauzens-Miremont (Dordogne).

M. André Leroy, au Colombier, Mauzens-Miremont (Dordogne).

Mme Mongin (Marthe Chastang), 2, rue de Lagny, à Montreuil (Seine).

M. Millet Robert, 8, avenue Gabriel-Péri, Le Parc-Saint-Maur (Seine).

Mme Loeby (Mauricette Monlien), 53, rue de Charenton, Paris (12e).

M. Chetelain, 44, passage Montgallet, à Paris (12e).

Membres honoraires

Mme Petit (Jeannine Heux), 13, rue du Maréchal Maunoury, à Vincennes (Seine).

M. Martin, 13, rue Emile-Connoy, à Saint-Denis (Seine).

Mme Hiesse Thérèse, Hôtel de la Croix d'Or, à Grandvilliers (Oise).

Mme Martin, 10, rue Léopold-Bellan, Paris (2e).

Changements d'adresses

Mme Aranda (Georgette Fels), 6, rue Tiquetonne, Paris (2e).

M. Paul Michel, 215, rue de Belleville, Paris (19e).

M. Pierre Morel, S/M. Equip.-Aéro. B.A. N. Ouakam par Dakar (Sénégal).

Mme Emilienne Morel, 38, rue Robert-Hertz, à Chatenay-Malabry (Seine).

Mlle Raymonde Cornelle, Préventorium La Bretonnière, à Saint-Cyr-sur-l'Aire (I.-et-L.).

Soldat Laher, Hôpital Militaire de Tourane, S.P. 50936. B.P.M. 414 (Indochine).

M. Fernand Rogy (et Mme), 148, rue de Fontenay, à Vincennes (Seine).

Mlle Micheline Cojean, 120, faubourg St-Antoine, Paris.

Mme Tacnet Henriette, 137, boulevard de la Marne, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

Mlle Odette Guillemet, café « Le Chambéry », 112, boulevard Rochechouart, Paris (9e).

Rectification d'adresse

M. et Mme Canioni, Villa Michaël, à Anglet (Basses-Pyrénées).

Le gérant : S. YOUNG.
Imp. Montourey, 4 bis, rue Nobel (18e)